

imiter ces auteurs. Dans les phrases interrogatives les règles sont les mêmes, et ici aussi, de bons auteurs ont gardé la faculté de faire accorder le verbe avec *ce*. »

Voici quelques-uns des exemples qu'il en extrait de ces auteurs. De Racine : *Ce n'est pas les Troyens, mais Hector qu'il poursuit.* De Voltaire : *Ce n'était plus ces jeux, ce n'était plus ces fêtes. Où de myrte et de fleurs ils couronnaient leurs têtes.* De Bossuet ; *Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes, c'est des ravins et des précipices, c'est partout des forts élevés ; C'est eux qui ont bâti ces douze palais.* De Fénelon : *C'est elles (les femmes) qui ont accompli votre vœu ; C'est donc les dieux qu'il faut craindre.* De Chateaubriand : *Qui vous racontera ces détails ? Ce n'est pas les journaux ; Est-ce eux qui ont incendié ta cabane ?* dit Céluta. De Massillon : *Ce n'est pas les vaines distinctions que l'usage y attache ; Est-ce ces moments que vous accordez à la religion ?* De Mme de Grignan : *C'est des marguerites devant les pourceaux, etc.*

Hatzfeld et Darmesteter ne sont pas moins décisifs. « Reste à expliquer un accord contradictoire dans *c'est moi, c'est nous, c'est vous, ce sont eux*. En ancien français, la personne et le nombre se réglaient sur le sujet logique plutôt que sur le sujet grammatical ; et l'on disait *ce suis moi, c'es toi, ce sommes nous, c'êtes vous, ce sont eux*. A côté de cet accord, qui persista jusqu'au XVII^e siècle, il en existait un autre où *ce* était considéré comme sujet, et le substantif comme attribut : *c'est moi, c'est toi, c'est nous, c'est vous, c'est eux*. Par une inconséquence inexplicable, *c'est moi, c'est toi, c'est nous, c'est vous*, ont remplacé *ce suis moi, c'es toi, ce sommes nous, c'êtes vous*, mais *c'est eux* n'a pas remplacé *ce sont eux*, sauf dans la langue populaire. Il n'a subsisté que lorsqu'il est suivi de deux sujets dont le second seul est au pluriel : *c'est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue ; et pour la désignation des heures : c'est six heures qui sonnent.* Toutefois, cette règle de l'emploi de *ce sont eux*, au lieu de *c'est eux*, a de la peine à s'imposer, et beaucoup d'écrivains, et des meilleurs, n'hésitent point à mettre *c'est* devant un substantif pluriel. »

Un peu avant sa *tolérance* en faveur du brevet, l'Académie avait déjà décrété bon de mettre certaines restrictions à

l'anon
rité, q
plus g
dire :
rats.»
premi
rats.
point
Cor
sonne
gnem
son ra
parce
que s
s'ensu
nous
neme
plus f
correc
Les
pour
uns y
vus, c
et l'oi
être e
et pe

Les
dienc
des au
La
avant
vent
Il
une p
dans
Le
« M
—